



**SOUFFLEURS
D'AVENIR
BIOT**

6ème Édition

ESPACE CRÉATEURS

25 et 26 Avril 2020



Présentation de la manifestation

Depuis 2015, la Ville de Biot organise le **festival éco-citoyen** « Souffleurs d'avenir ». L'objectif de cet événement est de promouvoir les actions éco-responsables et les démarches de développement durable, afin de favoriser l'engagement de tous vers une **transition écologique et sociétale**.

Véritable plateforme de **solutions positives et concrètes** pour un avenir durable, cette manifestation met à l'honneur les acteurs locaux engagés ainsi que les nombreux projets et initiatives qui participent à la construction d'un **futur souhaitable**.

Lors de ce rendez-vous éco-citoyen, les visiteurs sont invités à découvrir, goûter, expérimenter, s'impliquer... tout ceci dans **un cadre festif et convivial**.

1/ Espace créateurs - contexte et objectifs

Cette année, le thème du festival est la mode éthique, durable et éco-responsable.

Pour sensibiliser le public, table ronde, rencontres et ateliers en lien avec le thème seront proposés pendant l'évènement ainsi que la mise en place d'un espace créateurs.

Les objectifs :

- Favoriser l'accès à une mode éthique.
- Promouvoir les créations éco-responsables : apporter un soutien aux créateurs qui font le choix d'une fabrication respectueuse des hommes et de l'environnement.
- Créer un lieu favorisant le lien social entre tous les acteurs.

2/Sélection

Les candidatures sont étudiées et départagées par un Comité de sélection.

L'ensemble des membres du Comité de sélection s'engage à ne divulguer ni le contenu des dossiers étudiés ni les résultats de la sélection.

Chaque candidat sera informé individuellement de la décision du Comité de sélection.

Aucune réclamation quant aux propositions non retenues ne pourra être adressée au Comité de sélection ni aux services municipaux de la Ville de Biot.

Le Comité de sélection évaluera les candidatures selon les critères suivants :

- La nature des produits (upcycling, origine des matières etc...)
- La fabrication des produits (lieu, respect de l'environnement et des hommes etc...)
- La cohérence de la démarche avec le thème du festival

3/ Espace créateurs - la candidature et le stand

Le stand est gratuit. Des tables et chaises pourront être mises à disposition si besoin.

La présence est obligatoire pendant les deux jours de manifestation.

Les pièces à joindre sont :

- Copie recto verso de la carte nationale d'identité
- Inscription au registre du commerce (extrait de KBIS) ou Chambre des Métiers et de l'Artisanat (extrait d'inscription au répertoire SIRENE ou MSA)
- Pour les associations : statuts et compte-rendu de la dernière AG
- Attestation d'assurance RC ou professionnelle en cours de validité
- Photos des créations présentées sur place

Date limite de réception des candidatures : 15 mars 2020

Ville de Biot – Evènementiel/Comptoir Citoyen – CS 90339- 06906 Sophia Antipolis Cedex

Où à l'adresse : souffleurs.avenir@biot.fr



FICHE DE CANDIDATURE

1/ DÉNOMINATION DE LA STRUCTURE :

Contact :

Nom de la société ou de la marque : _____

Nom et Prénom : _____

Tel : _____ Email : _____

Adresse du lieu de production :

Code postal : _____ Ville : _____

2/ PRODUITS

Présentation du travail et des produits mis à la vente :

3/ STAND

Dimensions du stand souhaitées :

Longueur : _____ Largeur : _____

Electricité (prévoir d'amener votre propre rallonge) : OUI NON

Besoins : Tables : _____ Chaises : _____

Je soussigné (Nom et prénom) _____ m'engage :

A participer à la manifestation le samedi 25 et le dimanche 26 avril 2020 de 10h à 18h.

A installer mon stand le samedi matin.

A démonter mon stand le dimanche à partir de 18h.

A laisser mon emplacement propre.

A _____

Le _____

Signature :